

INSTANCES MEDICALES

LE CONSEIL MEDICAL

Formation plénière

MODE D'EMPLOI

ROLE



Le conseil médical formation plénière est une instance médicale consultative et paritaire qui intervient pour formuler des avis notamment sur les maladies en lien avec les risques professionnels. Cet **avis** doit être **préalable** aux décisions prises par l'autorité territoriale.

SIGLES UTILISES

ATIACL : Allocation Temporaire d'Invalidité

MP : Maladie professionnelle

AS : Accident de service

AT : Accident de trajet

Taux IPP : Taux d'incapacité permanente partielle

CNRACL : Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales

MOTIFS DE SAISINE

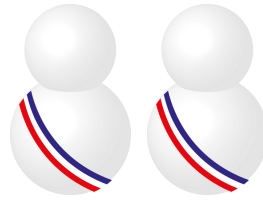
demande d'avis par l'autorité territoriale ou à la demande de l'agent

- -Imputabilité au service d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle (AT, AS, MP) en cas de doute de la collectivité ou d'avis défavorable de l'expert
- -Octroi et révision de l'attribution de l'allocation temporaire d'invalidité (ATI)
- -Retraite pour invalidité, imputable ou non
- -Le caractère définitif d'une inaptitude constatée par un médecin agréé
- -L'octroi et le renouvellement du temps partiel pour raison thérapeutique après un accident ou une maladie survenue dans l'exercice des fonctions si avis défavorable ou non concordant entre le médecin traitant et le médecin expert
- -Licenciement d'un stagiaire pour inaptitude physique imputable au service
- -Etc...

COMPOSITION



3 médecins
dont le président



2 représentants de l'employeur ou des
élus siégeant pour les collectivités affiliées
(2 suppléants par représentant)



2 représentants du personnel
de même catégorie que l'agent
(2 suppléants par représentant)

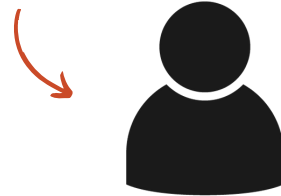
Qui peut assister à titre consultatif ?



le médecin
de prévention

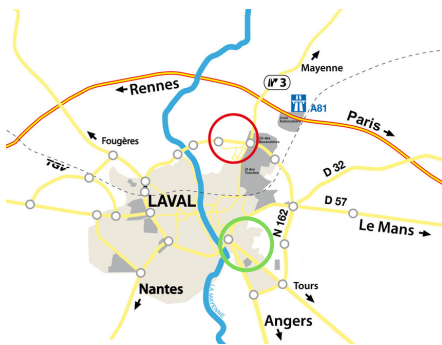


le médecin
expert spécialiste



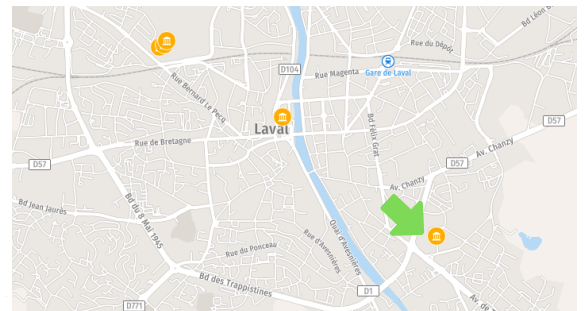
l'agent peut être entendu

LIEUX



DDETSPP

Cité administrative
60 rue Mac Donald
53063 LAVAL
Cedex 9



CDG 53

21, rue Ferdinand
BUISSON, bât F
53810 CHANGÉ



PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE DÉPLACEMENT *

Les frais de déplacement des membres siégeant avec voix délibérative sont remboursés dans les conditions de la réglementation relative aux frais de déplacement des fonctionnaires.

Un état de frais de déplacement vous est remis pour signature à chaque séance.

*Sauf pour les représentants ayant une résidence administrative à Laval

LA SEANCE

DU CONSEIL MEDICAL

Comment ça se passe ?

QUI EST CONVOQUÉ ?

Le secrétariat convoque les membres titulaires des représentants au moins 10 jours avant la réunion :

En cas d'empêchement, le titulaire contacte un de ses suppléants pour le remplacer et informe le secrétariat du conseil médical par mail (instances-medicales@cdg53.fr)

La convocation mentionne :

- . les dossiers à examiner,
- . les références de la collectivité,
- . l'objet de la demande d'avis
- . les pièces constitutives du dossier

Les membres du conseil médical formation plénière sont soumis aux obligations de secret et de discrétion.

ET L'AGENT ?

Le secrétariat informe l'agent concerné que son dossier est inscrit à l'ordre du jour de la séance et l'invite à en prendre connaissance, 10 jours au moins avant la réunion, personnellement ou par l'intermédiaire de son représentant mandaté par l'agent.

L'agent bénéficie d'un droit à communication de son dossier et à être entendu en séance

Il s'agit, pour les membres, d'entendre les arguments développés par l'agent. Les membres peuvent poser des questions relatives au fond du dossier mais doivent garder à l'esprit qu'il ne s'agit pas d'une audition contradictoire ni d'une instance disciplinaire.

COMMENT SE PASSE L'EXAMEN DES DOSSIERS ?

- 1 Le secrétariat présente la situation de l'agent et le motif de saisine.
- 2 Un médecin lit à haute voix l'expertise médicale ou ses conclusions.
- 3 Chaque membre est invité à prendre la parole si nécessaire.
- 4 Audition de l'agent à sa demande (le cas échéant) puis l'agent quitte la salle
- 5 Les avis rendus sont :
 - . pris à la majorité des membres présents et représentés,
 - . motivés dans le respect du secret médical,
 - . communiqués aux intéressés.En cas d'égalité des voix, l'avis est réputé rendu.
- 6 Le dossier suivant est examiné.
- 7 Les procès-verbaux sont signés par tous les membres en fin de séance.

Y A T-IL UN QUORUM ?

4 membres dont 2 médecins ainsi qu'un représentant du personnel doivent être présents ou représentés. Chaque membre du conseil médical peut donner pouvoir à un autre membre
En cas d'égalité des votes, le président a voix prépondérante.

LISTE DES REPRÉSENTANTS

COLLECTIVITÉS AFFILIÉES

ELUS

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Jean-Noël RAVÉ	Mme Marie-Cécile MORICE M. Régis LEFEUVRE
M. Jean-Marc COIGNARD	M. Bernard BOURGEAIS Mme Céline LE RESTE

AGENTS

TITULAIRES	SUPPLEANTS
CATEGORIE A	
Adrien JUDEAUX (CFDT)	Patrice LEGER (CFDT) Amélie RAGOT (CFDT)
Sandra LEPECULIER (SNDGCT)	Steve RATTIER (SNDGCT) Katia GUILLORIT (SNDGCT)
CATEGORIE B	
Christelle VIDY (CFDT)	Stéphane HOUDOU (CFDT) Stéphanie DOYE (CFDT)
Jean-Sébastien SIMONKLEIN (CGT)	Florence HARDY (CGT) Frédéric REYNIER (CGT)
CATEGORIE C	
Eric WILTHIEN (CFDT)	Alexandra VANDENBOSSHE (CFDT) Benjamin TONNELIER (CFDT)
Joseph LECRIVAIN (CGT)	Lysiane COUENNE (CGT) Kévin POURRIAS (CGT)

LISTE DES REPRÉSENTANTS

CONSEIL DEPARTEMENTAL

ELUS

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Claude TARLEVE	M. Gérard DUJARRIER Mme Aurélie MAHIER
Mme Dominique DE VALICOURT	Mme Nicole BOUILLON Mme Julie DUCOIN

AGENTS

TITULAIRES	SUPPLEANTS
CATEGORIE A	
Mme Véronique LESIOURD (CFDT)	Brigitte HUREAU (CFDT) Martine LE BRIS (CFDT)
Mme Valérie DUHAIL (CGT)	Mme Nathalie HUET (CGT) Mme Nadia DAHLOUME (CGT)
CATEGORIE B	
Nicolas HASLE (CFDT)	Alexia JARRY (CFDT) Séverine PINCON (CFDT)
Eric RALU (CGT)	Pierre ENEE (CGT) Corinne DUVAL (CGT)
CATEGORIE C	
Sandrine PAUTONNIER (CFDT)	Samuel PERRIN(CFDT) Fanny CORDELET-JUSTICE (CFDT)
Alex MARIN (CGT)	Thierry CHAUMEZIERE (CGT) Nathalie HUSSON (CGT)

LISTE DES REPRÉSENTANTS

CONSEIL REGIONAL

ELUS

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Gilles LIGOT	Mme Samia SOULTANI-VIGNERON Mme Solène MESNAGER
M. Daniel GENDRY	M. Philippe HENRY Mme Florence DESILLIERE

AGENTS

TITULAIRES	SUPPLEANTS
CATEGORIE A	
Yves MOYSAN (CFDT)	Elsa DRYMAEL (CFDT) Claire AUBIN (CFDT)
Corinne LEGRAND (UNSA)	Stéphane MEDRYKOWSKI (UNSA) Fabrice ARNAULT (UNSA)
CATEGORIE B	
Aurore BRIAND (CFDT)	Sophie THIERRY (CFDT) Isabelle HERVE (CFDT)
Dominique POYAC (FO)	Cyril BERTRAND (FO) Béatrice MOUDEN (FO)
CATEGORIE C	
Bruno FEVRIER (UNSA)	Sandra JEAN (UNSA) François CHEVALLIER (UNSA)
Christelle BREHAULT (FO)	Christelle CHANTELOUP (FO) Véronique BELLANGER (FO)

LISTE DES REPRÉSENTANTS

LAVAL AGGLOMERATION

ELUS

TITULAIRES	SUPPLEANTS
David CARDOSO	Anne-Marie JANVIER Camille PETRON
Bruno BERTIER	Anthony ROULLIER Kamel OGBI

AGENTS

TITULAIRES	SUPPLEANTS
CATEGORIE A	
Laurence GAUBERT (CFDT)	Sylvain BERTRAND (CFDT) Philippe LEUWERS (CFDT)
Christian PERRIER(FO)	Yasmine ROCHER (FO) Karima FERRI (FO)
CATEGORIE B	
Sophie BRINGARD (CFDT)	Jean-François LAINE (CFDT) Cyril FOUCHER (CFDT)
Jacques BRAULT (FO)	Philippe HOUDAYER (FO) Laura LEBON (FO)
CATEGORIE C	
Jean-Paul MULLER (CFDT)	Patrice HURAUULT (CFDT) Elodie LORY (CFDT)
Gaëtan JOUVIN (FO)	Véronique GAUMERAI (FO) Nicolas MAILLARD (FO)

LISTE DES REPRÉSENTANTS

LAVAL VILLE - CCAS LAVAL

ELUS

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Bruno BERTIER	Georges POIRIER Georges HOYAUX
Laurent PAVIOT	Isabelle EYMON Solange BRUNEAU

AGENTS

TITULAIRES	SUPPLEANTS
CATEGORIE A	
Armelle BAUSSON (CFDT)	Anthony HOUDIN (CFDT) Xavier VILLEBRUN (CFDT)
Francine AUDOUIN (CGT)	Yohann THIAUX (CGT) Mélanie METEREAU TISON (CGT)
CATEGORIE B	
Delphine LEPECULIER (CFDT)	Samira OHAMMOU (CFDT) Mélanie MILLIERE (CFDT)
Karine BESNEUX (CGT)	Stéphane HILAND (CGT) Yvan ACHTABOWSKI (CGT)
CATEGORIE C	
Christel MESLIN (CFDT)	Elisabeth MULLER (CFDT) Leïna KUNTZ (CFDT)
Mickaël HUARD (FO)	Annie LEMONNIER (FO) Nathalie BRAULT (FO)

LISTE DES REPRÉSENTANTS

SDIS - ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

ELUS

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Monsieur Christian LEFORT	Monsieur Bernard BOURGEAIS Madame Julie DUCOIN
Madame Dominique DE VALICOURT	Madame Christelle AUREGAN Monsieur Sylvain ROUSSELET

AGENTS

TITULAIRES	SUPPLEANTS
CATEGORIE A	
M. Charles HONORE (Avenir Secours)	Mme Estelle DERBRE (Avenir Secours) Mme Fabienne TURPIN (Avenir Secours)
M. Pierre LAFFRAT (Avenir Secours)	M. Benoit JOURDAIN (Avenir Secours) Mme Pauline GAY (Avenir Secours)
CATEGORIE B	
M. Charles HONORE (Avenir Secours)	Mme Estelle DERBRE (Avenir Secours) Mme Fabienne TURPIN (Avenir Secours)
M. Pierre LAFFRAT (Avenir Secours)	M. Benoit JOURDAIN (Avenir Secours) Mme Pauline GAY (Avenir Secours)
CATEGORIE C	
Mme Anne-Marie CHAUVIN (CFTC)	Mme Emilie MOREL (CFTC) M. Franck GOISBAULT (CFTC)
Mme Nelly DURAND (CFTC)	Mme Sophie BUCHOT (sans affiliation syndicale) M. Kévin BEAUDUCEL (sans affiliation syndicale)

LISTE DES REPRÉSENTANTS

SDIS - SAPEURS POMPIERS PROFESSIONNELS

ELUS

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Monsieur Christian LEFORT	Monsieur Bernard BOURGEOIS Madame Julie DUCOIN
Madame Dominique DE VALICOURT	Madame Christelle AUREGAN Monsieur Sylvain ROUSSELET

AGENTS

TITULAIRES	SUPPLEANTS
CATEGORIE A	
M. David MANSON (Avenir Secours)	M. Jean-Christophe COGNARD (Avenir Secours) Mme Audrey SAINT-DRENAN (Avenir Secours)
M. Xavier DUFOUR (Avenir Secours)	M. Sébastien SICOT (Avenir Secours) M. Frédéric DIVET (Avenir Secours)
CATEGORIE B	
M. Yannick BRICE (Avenir Secours)	M. Simon HALLIER (Avenir Secours) M. Sébastien MONTAROU (Avenir Secours)
M. Xavier HERBELIN -DUFOURT (Avenir Secours)	M. Christophe BAYER (Avenir Secours) M. Dominique POTTIER (Avenir Secours)
CATEGORIE C	
M. Damien GADBIN (CGT)	M. Hervé DUFOURD (FO) M. Grégory BOUHOURS (CFTC)
M. Fabien PANCHOUT (CGT)	M. Christophe BERGER (CGT) M. Anthony SIVE (CGT)